

Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission de la défense nationale et des forces armées, en conclusion des travaux d'une mission d'information sur le bilan de la loi de programmation militaire 2019-2025

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : Rapport d'information déposé en application de l'article 145 du règlement, par la commission de la défense nationale et des forces armées, en conclusion des travaux d'une mission d'information sur le bilan de la loi de programmation militaire 2019-2025 / Assemblée nationale, seizième législature ; [rédigé par] Thomas Gassilloud, président, Yannick Chenevard et Laurent Jacobelli, rapporteurs

Ensemble : Impressions. 16e législature / Assemblée nationale

Auteur(s) : Gassilloud, Thomas

Autre(s) auteur(s) : Chenevard, Yannick (1959-....)

Jacobelli, Laurent (1959-....)

France Assemblée nationale 1958-....

Publication : Paris : Assemblée nationale, 2023

Description matérielle : 1 vol. (174 p.) : ill. en coul., carte, graph., tabl. ; 24 cm

Collection : Impressions Seizième législature Assemblée nationale

Documents d'information Assemblée nationale 1240-8468 [sic] 864 2023

ISBN : 978-2-11-170332-2

EAN : 9782111703322

Appartient à la collection : Les Documents d'information - Assemblée nationale (Texte imprimé)

1240-831X 2023, 864

Classification décimale Dewey : 355.622 944

Note(s) : En annexes, recommandations de vos rapporteurs ; auditions et déplacements

ISSN exact : 1240-831X

Résumé ou extrait : "En adoptant en 2018 une loi de programmation militaire 2019-2025 historique qui mettait un terme à plus de 30 ans de réduction continue de l'effort de défense, le Parlement reconnaissait que les temps changeaient : le retour de la « grammaire de la force » dans les relations internationales, affaiblissant le multilatéralisme et le droit international, exigeait que la France renoue elle-même avec la « grammaire de la puissance » et réinvestisse dans ses forces armées affaiblies par des contractions opérées par de supposées « dividendes de la paix ». Ce sursaut était nécessaire pour que la France puisse garantir la protection de ses intérêts et de ses citoyens, assumer ses responsabilités internationales et, enfin, contribuer aux efforts nécessaires à une autonomie stratégique européenne." (extrait de l'avant-propos du président)

Sujet - Collectivité : France Armée. France Ministère de la défense. 1936-..... -- Recrutement et engagement -- 2000-.... -- Crédits budgétaires et dépenses -- 2000-....

Sujet - Nom commun : Finances publiques -- Contrôle -- France -- 2000-....
Forces armées françaises -- Crédits budgétaires et dépenses -- 2000-....